

CR Conseil UFR 1er cycle droit et capacité du 23 mai 2005

Présents :

Professeurs :

-M. Crocq, qui présidait la séance
-M. Seillier

Personnel IATOS :

-Mme Besson
-Mme Maurage

Maîtres de conférences :

-M. Andrieux
-Mme Moreau
-Mme Nicolas-Vullierme
-Mme Teyssie
-Mme Watine

Représentants étudiants :

-Assas.net
-Corpo
-UGES
-UNEF
-UNI
-RED

Excusée :

Personnalité extérieure :

-Mme Corre

Ordre du jour : désignation de 3 personnalités extérieures choisies « intuitu personae ».

M. Crocq précise que les 3 élus des conseils antérieurs sont d'accord pour reconduire leur participation aux conseils UFR.

Il s'agit de :

-Mme Bonneau, des éditions « juriste classeur »
-M. Lienhard, des éditions Dalloz
-M. Marty, des éditions Juridiques associées

Les élus UNEF demandent à repousser la séance car ils souhaitent proposer d'autres candidats mais n'ont pas de noms à proposer. Ils considèrent qu'ils n'ont pas été informés du déroulement de l'élection. La majorité des membres du conseil refusent de reporter l'élection (14 voix contre et 3 voix pour).

Les 3 personnalités sont élues avec 14 voix. (17 votants, 14 voix pour et 3 abstentions).